

Questions orales

LES PENSIONS

LE PROGRAMME DE PENSIONS DESTINÉES AUX MÉNAGÈRES

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Nulle part est-il question de pensions octroyées aux ménagères dans le discours du trône. Le ministre promet-il de présenter une mesure au sujet des pensions destinées aux ménagères au cours de la présente session de la législature?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député sait que le premier ministre a déclaré récemment qu'il voudrait mettre entre autres les pensions des ménagères en discussion durant cette nouvelle session de la présente législature.

Quand les modifications ont été apportées au Régime de pensions du Canada, modifications qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1987, et au sujet desquelles je m'efforce de souligner la collaboration des gouvernements des provinces, ces derniers ont estimé que la question devrait être étudiée de façon plus approfondie. Ainsi, une période d'un an a été réservée à cette étude. Les premières réunions se sont tenues en juillet dernier. Je crois que les études se poursuivent avec succès. L'engagement que prenait le premier ministre il y a quelques jours demeure celui du gouvernement.

* * *

[Français]

LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

L'OPPORTUNITÉ D'ACCROÎTRE LES FONDS DESTINÉS À LA RECHERCHE

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Depuis le mois de juillet, des centaines de petites et moyennes entreprises au Québec et à travers le Canada voient leurs projets de développement bloqués à cause de la coupure de 60 millions de dollars dans le programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches. Le ministre pense-t-il que les belles promesses du discours du Trône vont remplacer les emplois de recherche et de production ainsi que les ventes d'exportation perdues à cause de cette coupure? Est-ce qu'il pense que des promesses valent autant que des «jobs»?

[Traduction]

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, il est vrai que le député n'a pas cessé de prédire et de prétendre qu'on amputerait de 60 millions le budget du PARI, et je n'ai cessé d'affirmer que le programme ne subirait aucune réduction. Le ministre aurait beau répéter cent fois son assertion, cela ne la rendra pas plus vraie.

Mme Copps: C'est vrai.

M. Axworthy: Nous sommes d'accord là-dessus.

M. Penner: Voudriez-vous reformuler votre phrase?

L'APPROBATION DE PROJETS

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, il serait bon que le ministre lise son courrier ou discute avec les chefs des entreprises qui ont été touchées par ces réductions, comme je l'ai fait au cours de l'été. Il apprendrait que des emplois en recherche et en production disparaissent en ce moment même à cause justement de ces compressions.

Des voix: Règlement!

M. Berger: Le ministre sait-il que le Conseil national de recherches a donné son accord de principe à des projets mais ne peut leur donner suite parce que les fonds lui manquent?

M. Rossi: Il ne sait rien.

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le député a reçu de moi dans ma première réponse la seule promotion qu'il obtiendra jamais à la Chambre.

M. Ouellet: Nous avons pensé que vous parliez de vous-même.

M. Oberle: L'information du député est erronée. Il est vrai que le CNR est à revoir ses programmes et ses activités, comme le font tous les ministères, en accord avec les nouvelles priorités établies par le gouvernement.

M. Berger: Êtes-vous contre des emplois?

M. Oberle: Il est vrai qu'on voyait dans le PARI une source possible de fonds additionnels. J'ai demandé au CNR d'aligner ses programmes sur les priorités du gouvernement, comme il le faisait déjà. On m'a dit lors d'une réunion que j'ai eue pas plus tard qu'hier avec quelques membres du comité exécutif qu'il ne serait pas nécessaire de réduire le budget du PARI.

LE BUDGET DU CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, c'est au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie que je m'adresse. Nous avons appris aujourd'hui que le Conseil national de recherches risque de subir une coupe de 26 millions de dollars dans son budget, coupe qui s'ajoute à celle de 70 millions de dollars qu'il a subie il y a quelque temps. Le Conseil estime qu'il va devoir réduire son effectif scientifique de 10 p. 100. Le ministre trouve-t-il que cette décision est compatible avec l'invitation que le premier ministre a lancée aux secteurs public et privé de redoubler d'efforts dans le domaine de la recherche et du développement scientifiques?

● (1450)

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Il s'agit encore d'une question hypothétique, monsieur le Président. Le Conseil national de recherches procède à l'examen d'un certain nombre de ses programmes pour s'assurer qu'ils sont bien compatibles avec les priorités du gouvernement.

M. Berger: Quelles sont ces priorités? Vous n'en savez rien.